

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 068-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et greffière adjointe de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance tenue le 21 février 2024, le Règlement numéro 068-01, intitulé « Règlement numéro 068-01 modifiant le Règlement numéro 068 sur l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire afin d'ajouter la constitution d'une réserve foncière aux fins recherchées ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 février 2024

La directrice générale et greffière adjointe

GUYLAINE COMTOIS